

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

Mise en place d'une cellule d'intervention rapide dans les collèges et lycées de la Somme

Amiens, le mercredi 6 novembre 2024

Jean-Philippe Vicentini, Procureur de la République d'Amiens, Pierre Moya, Recteur de l'académie d'Amiens, Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France et Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme ont signé ce jour le protocole dédié à la lutte contre le harcèlement scolaire qui acte la mise en place d'une cellule d'intervention rapide au sein des collèges et des lycées de la Somme.

Dans une volonté résolue de répondre de manière rapide et efficace à la problématique du harcèlement scolaire et des enjeux qu'il représente pour les mineurs concernés, leur sécurité et leur scolarité, une équipe composée d'un délégué du Procureur, d'un professionnel du Département et d'un personnel de l'Éducation nationale a vocation à intervenir rapidement dans les collèges et les lycées au sein desquels une situation de harcèlement est détectée par le chef d'établissement.

Un objectif : intervenir au plus tôt, au plus juste

L'objectif premier de cette cellule est, d'une part, de faire cesser l'infraction et, d'autre part, de retrouver une situation apaisée en milieu scolaire afin d'intervenir au plus tôt et au plus juste dans ces situations de harcèlement. Il s'agit de :

- mettre fin à la situation de harcèlement détectée par l'Éducation nationale en travaillant avec le mineur mis en cause et ses civilement responsables ;
- assurer la protection du mineur victime par une prise en charge psychologique ;
- prendre en compte la situation de façon pluridisciplinaire afin qu'en parallèle à l'action publique soit mise en œuvre une démarche éducative et scolaire.

Le Parquet d'Amiens et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme ont identifié chacun trois professionnels référents. Le Conseil départemental de la Somme a affecté un professionnel travailleur social amené à intervenir pour les situations signalées par les chefs d'établissements des collèges et lycée du département de la Somme. La Région participe à hauteur de 50% des coûts liés à ce poste.

Une mobilisation totale et partagée

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en place du plan d'évaluation et de lutte contre le harcèlement scolaire et les violences scolaires de la Région Hauts-de-France. Le Conseil départemental de la Somme se distingue par la mobilisation d'élèves ambassadeurs et l'organisation d'actions de sensibilisation « *Harcèlement : mieux vaut prévenir !* ». Ces actions ont été récemment primées au niveau national par un « D d'Or » pour leur caractère innovant.

Contacts presse :

- ▶ Parquet d'Amiens - communication.pr.tj-amiens@justice.fr
- ▶ Académie d'Amiens - Marie BOUGAIN - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr
- ▶ Conseil départemental de la Somme - Eloïse DEVRED - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr
- ▶ Région Hauts-de-France - Peggy COLLETTE EL HAMDI - 06 75 93 38 28 - peggy.collette@hautsdefrance.fr

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire de ce jeudi 7 novembre 2024, la Région Hauts-de-France, en partenariat avec les deux Rectorats, la DRAAF (autorité académique de l'enseignement agricole régional) et la Ville de Saint-Quentin, a organisé ce jour les premières Assises régionales de la lutte contre le harcèlement scolaire.



Pierre Moya, Stéphane Haussoulier, Xavier Bertrand, Jean-Philippe Vicentini et Nathalie Simonet signent officiellement la convention actant la mise en place d'une cellule d'intervention rapide afin de lutter efficacement contre tout phénomène d'harcèlement scolaire dans les collèges et lycées de la Somme

Pour Jean-Philippe Vicentini, Procureur de la République d'Amiens, « **le harcèlement scolaire constitue une réalité au sein du département de la Somme, puisque nous avons déjà reçu pour les 7 premiers mois de l'année 2024 plus de signalements que pour toute l'année 2023 (71). Au-delà des enquêtes qui prennent toujours un peu de temps, cette cellule d'intervention rapide composée de trois professionnels, et qui constitue une véritable innovation, aura vocation à intervenir très rapidement, à mettre fin au harcèlement et à prendre en charge la situation du mis en cause et de la victime avec leurs parents respectifs. La force de cette cellule est de réunir trois professionnels spécialisés qui vont unir leurs compétences pour trouver très vite une solution efficiente pour chacun.** »

Pour Pierre Moya, Recteur de l'académie d'Amiens, « **depuis plusieurs années, l'académie s'est dotée de moyens et d'une structure dédiée pour répondre aux situations de harcèlement et travailler, en amont, sur la sensibilisation de la communauté scolaire. Je me réjouis de voir cette convention signée aujourd'hui, qui vient compléter cette action académique et au-delà, apporter de nouvelles solutions pour prendre en charge les situations les plus complexes. En renforçant les liens déjà importants qui existent entre l'académie et ses partenaires, Procureur, Conseil départemental et Région, cette convention nous permettra, je n'en doute pas, de faire progresser nos institutions respectives dans un partenariat toujours plus efficace, au service des jeunes qui nous sont confiés.** »

Contacts presse :

- ▶ Parquet d'Amiens - communication.pr.tj-amiens@justice.fr
- ▶ Académie d'Amiens - Marie BOUGAIN - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr
- ▶ Conseil départemental de la Somme - Eloïse DEVRED - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr
- ▶ Région Hauts-de-France - Peggy COLLETTE EL HAMDY - 06 75 93 38 28 - peggy.collette@hautsdefrance.fr

Pour Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, « **accompagner nos jeunes, c'est aussi les protéger. La Région s'est engagée fermement contre le fléau du harcèlement scolaire qui gangrène nos établissements et continuera à protéger les victimes. À la veille de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, nous concrétisons un engagement fort avec la création d'une cellule d'intervention rapide dans les collèges et lycées de la Somme. Ce dispositif permettra de réagir immédiatement aux situations de harcèlement, d'apporter écoute et soutien aux élèves et aux familles, et de garantir un environnement scolaire sûr. Protéger nos jeunes est notre devoir, et ce nouvel outil est un pas décisif pour faire reculer la violence dans nos établissements.** »

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **je me félicite de la mise en place de cette cellule d'intervention rapide au sein de nos collèges et lycées : une initiative souhaitée par tous les partenaires signataires qui témoigne de notre détermination à protéger les jeunes Samariens de toute forme de harcèlement scolaire. Face à ce fléau qui touche plus de 700 000 enfants chaque année en France, il faut agir de manière résolue et concertée. Grâce à cette action qui mobilise les efforts de chacun, et en complément de nos dispositifs déjà en place, nous pouvons apporter une réponse concrète, immédiate pour la sécurité et le bien-être des collégiens comme des lycéens de la Somme.** »

Contacts presse :

- ▶ Parquet d'Amiens - communication.pr.tj-amiens@justice.fr
- ▶ Académie d'Amiens - Marie BOUGAIN - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr
- ▶ Conseil départemental de la Somme - Eloïse DEVRED - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr
- ▶ Région Hauts-de-France - Peggy COLLETTE EL HAMDI - 06 75 93 38 28 - peggy.collette@hautsdefrance.fr